

*Les crédits*

[Traduction]

Pourquoi? Parce qu'elle est directement liée à une composante fondamentale de notre identité. La dualité linguistique est une particularité de notre histoire et de notre évolution et je suis fière que notre gouvernement ait renouvelé les engagements pris à cet égard.

[Français]

Après 20 ans, madame la Présidente, le présent gouvernement procédait au rajeunissement de la Loi sur les langues officielles et y inscrivait entre autres le rôle de promotion extrêmement important du Secrétaire d'État.

C'était nous engager, madame la Présidente, à donner une impulsion nouvelle à une série d'appuis et de collaboration qu'on ne prend pas toujours le temps de rappeler et de mettre en évidence. Que ce soit sur le fonds fédéral-provincial, qu'il s'agisse d'échanges avec des organismes non gouvernementaux ou des initiatives prises au sein même des communautés minoritaires de langue officielle présentes dans les divers coins du pays, il importe de porter le témoignage de ces efforts et réalisations, grandes et petites.

[Traduction]

Ces efforts sont des signes visibles et tangibles de la largeur d'esprit et de la générosité de notre pays. Ils montrent combien notre dualité linguistique et notre diversité culturelle offrent de possibilités d'enrichissement personnel et social.

[Français]

Nombre de ces initiatives sont des projets et des collaborations d'envergure. C'est à la fois la création conjointe avec le gouvernement de l'Ontario, du Collège de langue française d'arts appliqués et de technologie, la signature d'ententes avec la Saskatchewan qui prévoit une variété de mesures pour appuyer la reconnaissance du français, le développement de l'enseignement et l'épanouissement de la communauté fransaskoise. D'autres ententes visent la promotion des langues officielles en Nouvelle-Écosse ou prévoient divers services aux communautés minoritaires à l'Île-du-Prince-Édouard ou au Québec. Des ententes ont par ailleurs été conclues pour la création d'un nouveau centre scolaire communautaire francophone à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, après en avoir créés au Nouveau-Brunswick.

On a également procédé à la signature d'un nouveau protocole d'entente dans le domaine de l'enseignement des langues officielles avec le conseil des ministres de l'Éducation. Ce sont des jalons marquants.

C'est aussi le regroupement renforcé des parents francophones hors Québec par le truchement de la Commission nationale des parents francophones ou encore le travail de l'organisme canadien *Parents for French* qui est présent dans un grand nombre de localités et milite en faveur de l'apprentissage du français comme langue seconde. C'est ailleurs des organismes qui naissent pour représenter les Québécois d'expression anglaise d'Abitibi ou de la Côte-Nord.

C'est encore, en juin 1988, le renouvellement et le renforcement des programmes du Secrétariat d'État.

[Traduction]

Ce genre d'activité témoigne des valeurs démocratiques fondamentales des Canadiens: promotion de l'esprit communautaire et du dialogue; encouragement de la discussion et de l'échange de vues; recours au processus de consultation; coopération et bonne volonté; recherche du partenariat à tous les niveaux. La question linguistique continue et continuera à produire des tensions. Nous ne pouvons pas et ne devons pas les passer sous silence, mais je suis profondément convaincue que nous ne devons pas les aborder avec un sentiment de récrimination et de confrontation, mais plutôt avec l'ouverture d'esprit et la tolérance qui ont toujours été la mesure du progrès dans ce pays.

• (1340)

[Français]

Il s'agit de la mise en valeur de l'identité canadienne. Celle-ci se fonde sur notre diversité, celle d'un pays qui reconnaît deux langues officielles, utilisées par deux grandes collectivités linguistiques, tout en profitant d'une riche diversité culturelle. Cette dernière est manifeste dans la présence de nombreuses autres langues et communautés, c'est-à-dire celles des premiers habitants du pays, nos autochtones, et les communautés formées par les multiples personnes et groupes arrivés de partout dans le monde pour s'associer au développement de notre pays.

Lorsque je parle de ces choses, je n'invoque pas une notion abstraite, mais un ensemble de politiques étroitement liées qui visent à garantir la justice et l'équité à tous nos concitoyens et concitoyennes, tant anglophones que francophones, en accordant une attention particulière à ceux et celles qui appartiennent à une minorité.

Je parle également de politiques axées sur la promotion d'une meilleure entente et d'une plus grande harmonie entre nos deux communautés linguistiques. Le succès de ces politiques repose en grande partie sur chacun de nous, sur notre ouverture d'esprit, sur notre empressé-